

Article R4412-4 du Code du travail

Date de mise à jour : 10 Octobre 2023

Notre analyse

Les règles de prévention du risque chimique, prévues aux articles R4412-1 à R4412-160 du Code du travail, s'appliquent aux activités impliquant des agents chimiques dangereux.

Pour la bonne application de ces règles, le présent article précise les définitions des notions suivantes :

- Danger ;
- Risque ;
- Surveillance de la santé des travailleurs exposés à des agents chimiques dangereux (suivi de l'état de santé du travailleur par la médecine du travail);
- Valeur limite biologique : limite de concentration dans le milieu biologique de l'agent chimique concerné, de ses métabolites ou d'un indicateur d'effet.
- Valeur limite d'exposition professionnelle : niveaux de concentration d'agent chimique ne devant pas être dépassés dans l'atmosphère afin de préserver la santé des travailleurs.

Article R4412-4 du Code du travail

Pour l'application du présent chapitre, on entend par :

- 1° Danger, la propriété intrinsèque d'un agent chimique susceptible d'avoir un effet nuisible ;
- 2° Risque, la probabilité que le potentiel de nuisance soit atteint dans les conditions d'utilisation et/ou d'exposition ;
- 3° Surveillance de la santé, l'évaluation de l'état de santé d'un travailleur en fonction de son exposition à des agents chimiques spécifiques sur le lieu de travail ;
- 4° Valeur limite biologique, la limite de concentration dans le milieu biologique approprié de l'agent concerné, de ses métabolites ou d'un indicateur d'effet ;
- 5° Valeur limite d'exposition professionnelle, sauf indication contraire, la limite de la moyenne pondérée en fonction du temps de la concentration d'un agent chimique dangereux dans l'air de la zone de respiration d'un travailleur au cours d'une période de référence déterminée.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Circulaire DRT n° 2006/12
du 24 mai 2006 relative aux
règles générales de
prévention du risque
chimique et aux règles
particulières à prendre
contre les risques
d'exposition aux agents
cancérogènes, mutagènes
ou toxiques pour la
production

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Dossier "Risques
chimiques", INRS

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les risques des produits
chimiques et leur gestion
sur les chantiers de BTP

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)